Quand modèle RAI + différenciation pédagogique = respect du rythme d'apprentissage de chacun

Contexte

- → Classe de première année du premier cycle
- Tontexte particulier : Uniquement 12 élèves en tout dans la classe.
- → Grands écarts entre les élèves en ce qui a trait à l'apprentissage du français.
- → Seulement les 6 élèves ayant le plus de difficultés en français ont été ciblés pour réaliser ce travail. Ces élèves sont également suivis par au moins un des spécialistes suivants : l'orthopédagogue, l'ergothérapeute ou l'orthophoniste.
- Tous les élèves de cette classe démontrent un intérêt particulier en ce qui concerne les jeux ludiques permettant de réaliser certains apprentissages.

Problématique

- → D'immenses écarts d'apprentissage en français sont présents depuis le commencement de l'année scolaire :
- ◆ la moitié des apprenants de la classe éprouve des difficultés quant à la reconnaissance des lettres de l'alphabet et quant aux sons qu'elles émettent;
- l'autre moitié sait déjà lire et écrire plusieurs mots.
- → Le français est un domaine d'apprentissage contributoire à plusieurs autres matières scolaires. Donc, la maîtrise de celui-ci affecte la réussite dans d'autres domaines.

Question

-> Comment répondre aux différents besoins d'apprentissage en français des élèves?

Camille Bélanger

camille.belanger.7@ulaval.ca

Cadre théorique

→ Modèle RAI :

- « vise à faire progresser tous les élèves dans le parcours défini par le programme de formation » (Brodeur, Desrochers & Laplante, 2016, p.293).
- Chaque niveau représente une intensification de l'intervention auprès de l'élève (Brodeur, Desrochers & Laplante, 2016).

Différenciation pédagogique :

- ◆ But : « favoriser l'apprentissage de tous les élèves » (Germain, Guay & Legault, 2006).
- Différents types de différenciation présents dans les ateliers (contenu, processus, production et structure) (Commissions scolaire des Phares, 2010).

Ateliers différenciés :

- ◆ En écriture et en lecture
- Ateliers de différents niveaux permettant à tous les élèves de participer (de manière autonome).
- Permettent à l'enseignant(e) de cibler des sous-groupes d'élèves en difficulté et d'intervenir auprès d'eux pendant que les autres réalisent leur atelier.

Niveau 3 : Intervention intensive pour les élèves dont les difficultés ne diminuent pas au second niveau (concerne environ 5% des élèves).

Niveau 2 : Intervention supplémentaire en sous-groupe (concerne près de 15% des élèves)

Niveau 1: Enseignement de qualité pour tous (efficace pour 80 à 85% des élèves)

Application du modèle RAI pour l'enseignement du français ma classe de stage :

> Niveau 3 : Intervention effectuée par un spécialiste (orthophoniste et orthopédagogue) (concerne environ 30% des élèves de ma classe)

> Niveau 2 : Intervention supplémentaire en sous-groupe, et ce, à l'aide d'ateliers différenciés

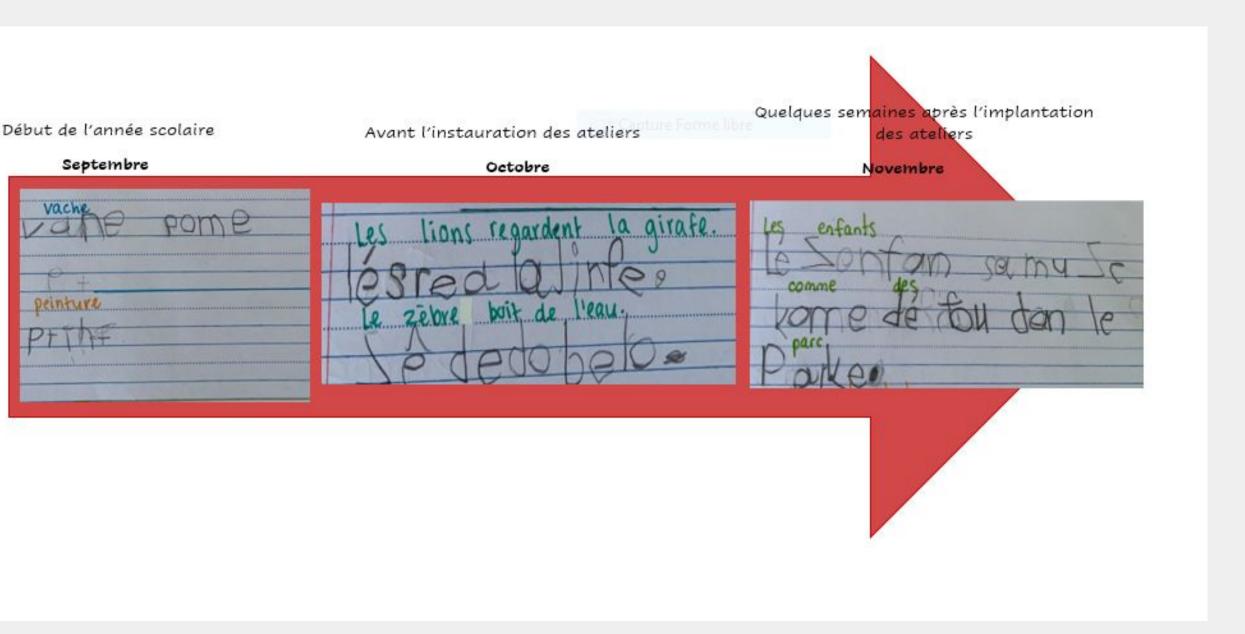
(concerne près de 50% élèves de ma classe)

Niveau 1 : Enseignement de qualité pour tous (efficace pour 50% des élèves de ma classe)

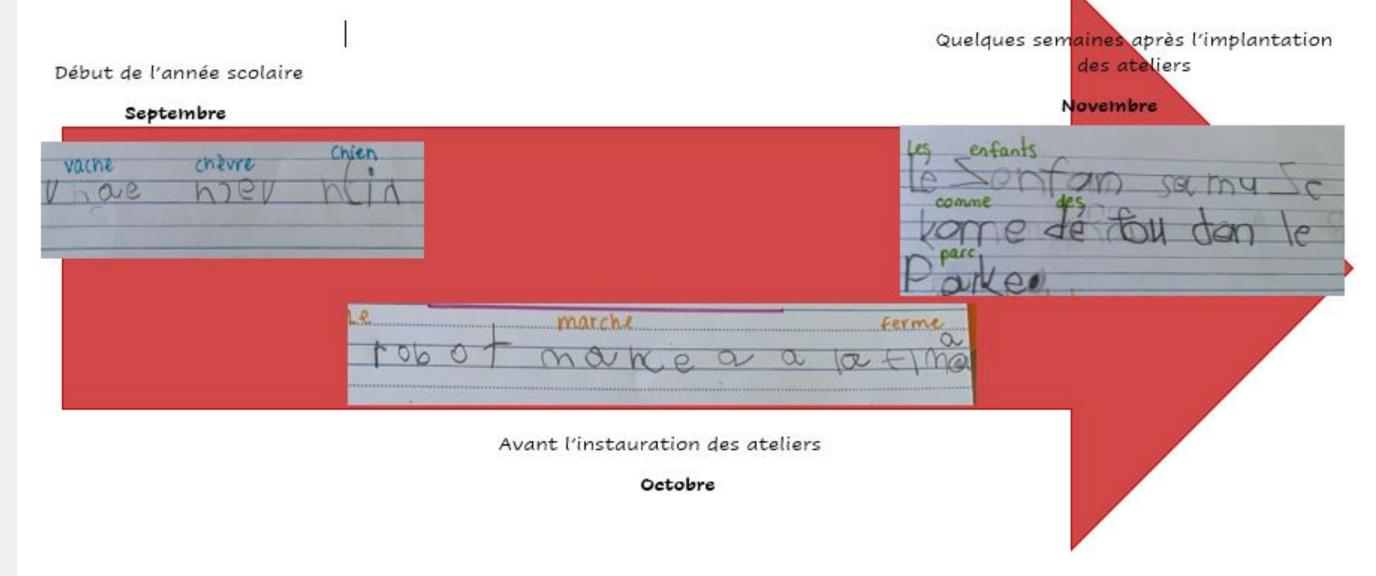
Résultats

- Progression des connaissances en français (lecture et écriture) pour l'ensemble des élèves.
- Amélioration marquée du français écrit pour les élèves en difficulté (ex. : élève 1 et élève 2).
- → Augmentation de l'intérêt des élèves concernant l'enseignement du français grâce aux ateliers.

Élève 1



Élève 2



Conclusion

En constatant les résultats obtenus, j'en conclus qu'en plus d'accroître l'intérêt des élèves en difficulté pour le français, l'utilisation du modèle RAI combiné à la différenciation pédagogique (ateliers différenciés) leur aura permis d'améliorer leurs connaissances (en lecture et en écriture) concernant la langue française.

Or, puisque les élèves concernés ne sont qu'en première année du premier cycle et qu'ils n'ont pas tous la même maturité intellectuelle, il est difficile de s'assurer que ces interventions sont l'unique facteur ayant permis à ces élèves de cheminer. Considérant cela, la question qui demeure est la suivante : aurais-je obtenu les mêmes résultats sans intervenir ainsi?

Brodeur, M., Desrochers, A. & Laplante, L. (2016). Le modèle de réponse à l'intervention et la prévention des difficultés d'apprentissagede la lecture au préscolaire et au primaire. Les éditions de l'Université de Sherbrooke. Repéré à : https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/10274/015_SILE2015_Desrochers_Laplante_Brodeur.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Commissions scolaire de Phares. (2010). La différenciation pédagogique au coeur de la réussite. Repéré à : fcpq.qc.ca/sites/24577/EHDAA/guides-et-references/synthese%20Differenciation%20pedagogique.pdf

Germain, C., Guay, M-H. & Legault, G. (2006). Pour tenir compte de chacun : La différenciation pédagogique. Vie pédagogique, 141, 1-4.